

À L'OCCASION DE LA PRÉSENCE EN FRANCE DE MME MICHELLE BACHELET, PRÉSIDENTE DU CHILI

La Présidente du Chili, Mme Michelle Bachelet, en visite officielle à Paris à la fin de cette semaine, aura des entretiens avec des autorités du Gouvernement français et visitera l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

À l'occasion de sa visite à l'OCDE, qui concerne une demande d'admission du Chili dans cette institution, les Associations ci-dessous indiquées veulent exprimer leur préoccupation sur cette demande et sur la situation chilienne dans plusieurs domaines :

1° Considérant qu'il est possible d'exprimer cette préoccupation dans le cadre de l'Agenda pro Participation citoyenne 2006-2010, mis en œuvre par votre gouvernement, nous souhaiterions que nos observations soient prises réellement en compte. Nous insistons sur ce souhait car nous avons appris que les citoyens chiliens ne jouissent, comme il le faudrait, de cette faculté et leurs droits sont constamment méprisés, le gouvernement prenant toujours parti pour les intérêts des entrepreneurs nationaux et internationaux.

2° Nous suivons avec beaucoup de préoccupation la candidature du Chili à l'OCDE. Nous considérons que la situation chilienne n'est pas au niveau d'un pays développé surtout s'agissant du développement économique. Cette demande exprimée en 2004 a déjà exigé d'énormes défis et sacrifices à la population chilienne qui ont été difficiles à assurer, surtout pour les secteurs les plus défavorisés du pays. Cette inquiétude naît de la persistance de la grande inégalité existante et des conséquences du modèle de développement imposé au Chili par la dictature militaire (quatorze ans) et sacralisé (dix-neuf ans) ensuite par les gouvernements civils.

Les transformations structurelles de ce modèle ont imposé le recours au marché en procédant à la privatisation à outrance, à la déréglementation et au désengagement général de l'État, principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé et des retraites. C'est ainsi que le système public a été presque complètement démantelé. Postérieurement, malgré un contexte favorable, les corrections apportées au modèle par les gouvernements civils post-dictature ont maintenu les dépenses sociales à un niveau très bas et ceci afin de conserver une « vigoureuse croissance » et combler ainsi l'écart du niveau de vie avec l'ensemble de la zone OCDE. En avril dernier, l'OCDE a constaté que la « forte croissance économique » du pays, dans les deux dernières décennies (1989-2009), a contribué à réduire la pauvreté, mais elle a aussi remarqué que l'inégalité des revenus continue à être plus élevée que celle des pays de l'OCDE.

La recherche persistante de cette « forte croissance économique », ainsi que la prétention démesurée à incorporer le Chili dans le « Club des Grands » (OCDE, Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord [ALENA], entre autres) entraînant l'obligation de se conformer aux conditions draconiennes exigées pour son admission constituent les causes des ravages produits dans la société chilienne (voir nos trois dossiers).

3° La situation des Droits de l'Homme concernant la protection de la vie et la liberté des personnes est toujours celle d'un pays sous-développé. Le droit à la liberté d'expression se trouve gravement bafoué, ainsi que le droit à manifester et à exiger les autres droits économiques, sociaux et culturels. Les manquements de l'État chilien, pour garantir le plein exercice de ces droits, ont été maintes fois constatés et dénoncés par les organisations nationales et internationales de défense des Droits de l'Homme. Nous exprimons notre grande préoccupation pour la militarisation de la région du peuple Mapuche et pour les conditions carcérales des prisonniers et en particulier celles des Prisonniers Politiques.

Nous joignons trois dossiers dans lesquels nous détaillons et argumentons ces observations. Nous exigeons du gouvernement chilien d'utiliser toutes ses prérogatives pour mettre fin à cette situation et que la population chilienne puisse vivre dans une société plus juste, plus digne et plus solidaire.

Paris, 25 mai 2009

Liste d'associations signataires :

Association Apatapela (Marseille, German Vidal), Association, Colores Latino (Lille, Fernando Sanchez)
Association Cordillera (Villeneuve d'Ascq, Jose Abarca), Association Culturelle Mapuche (Gotenbourg, Suède), Association Pueblo (Paris, Patricio Rivera), Association Terre et Liberté pour Arauco (Arcueil, Nestor Vega), Réseau d'Information et de Soutien au Peuple Mapuche (<http://mapuche.free.fr>), Association Wenuyan, Amitié avec le Peuple Mapuche (Côme, Italie), Collectif pour les Droits de l'Homme au Chili France (Hector Zavala), Comité Mapuche Belgique (Bruxelles, Maria Jara), Comité de Travailleurs Exilés chiliens (Toscane, Italie), Org. Kakiñe (Tatiana Zuniga).